



Paris, le 1^{er} octobre 2020

/ COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE /

Adaptation de l'organisation du 103^{ème} Congrès aux règles sanitaires

Les règles sanitaires en vigueur, notamment celles portant sur le nombre de participants autorisés, rendent impossible l'organisation du Congrès des Maires de France dans sa configuration habituelle. L'AMF a pris acte de cette situation exceptionnelle et a décidé d'adapter son 103^{ème} Congrès pour le rendre compatible avec les mesures de précaution sanitaires qui s'imposent à tous.

Dans le contexte du renouvellement municipal qui vient d'avoir lieu, il est important que la voix des maires de France et des présidents d'intercommunalité puisse être entendue et cela d'autant plus que les crises sanitaire, économique et sociale en cours les ont placés au premier rang des interlocuteurs de proximité de nos concitoyens.

En conséquence, l'AMF prépare un dispositif alternatif permettant à ses adhérents de s'exprimer, de s'informer et de communiquer entre eux dans un format combinant une journée de réunion à Paris et deux jours de réunions dématérialisées aux dates initialement prévues (24, 25 et 26 novembre).

Le dispositif sera présenté dans quelques jours.

Contacts presse

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr